

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 1

Artikel: La forêt au service de la collectivité
Autor: Suisse. Office fédéral des forêts
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-73811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La forêt au service de la collectivité

Réflexions des forestiers de 104 pays à l'occasion du 8^e congrès forestier mondial (Jakarta, octobre 1978)

Dans de nombreuses régions du monde, les ressources forestières se dégradent et les forêts reculent. Voilà où mènent les exploitations abusives, sans souci du lendemain, l'utilisation souvent mauvaise du bois et des sols, l'agriculture itinérante et la démographie galopante. Chaque année, la population mondiale augmente de 60 millions d'hommes, alors que la forêt perd des millions d'hectares.

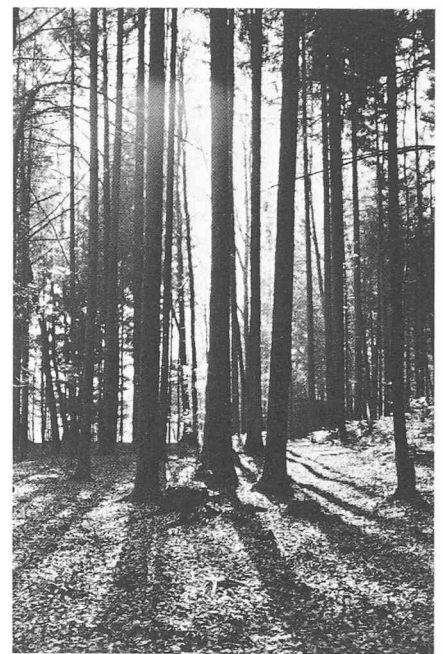
Ne peut-on remédier à une telle évolution, qui risque de tourner en catastrophe humaine et écologique d'une ampleur sans précédent ?

Le congrès forestier mondial prend position comme suit :

- La forêt, par priorité, doit servir l'homme et contribuer au développement social et économique.
- Il y a encore de vastes étendues boisées sur la planète. La biomasse des forêts, renouvelable, excède — et de loin — celle de tous les autres types de végétation. Les possibilités de production et de développement des ressources

forestières restent énormes. Judicieusement aménagée et utilisée, la forêt pourrait accroître ses prestations de façon durable.

- Pour cela, il faut à tout prix conserver les forêts, les aménager et les exploiter mieux, selon le principe du rendement soutenu. Les forestiers sont finalement responsables des forêts qu'ils légueront aux générations futures. Ils ont besoin de l'appui des milieux politiques et du grand public.
- La demande de bois augmentant sans cesse, il incombe aux forestiers de restaurer les forêts dégradées et de les étendre par des plantations d'essences à croissance rapide. Il leur appartient aussi d'aménager toutes les terres du secteur forestier.
- En raison des nombreux effets positifs de la forêt sur l'environnement (fonctions sociales) et de son utilité pour les communautés rurales, une foresterie à buts multiples s'impose. L'aménagement forestier doit tenir compte de toutes les fonctions de la forêt :



production de bois (et d'aliments forestiers dans les régions déshéritées), récréation, protection, etc.

- Conséquence de la crise de l'énergie, il faut exploiter les forêts de manière plus économique, accroître peu à peu et revaloriser la production de bois de chauffage (surtout là où la pénurie de combustibles abaisse encore le niveau de vie — déjà intolérable — de quelque 1500 millions d'indigents).
- La forêt peut devenir une source importante de matière première pour l'industrie chimique, par substitution du bois au pétrole et au charbon. La lignochimie, techniquement au point dans les laboratoires américains, permettra d'utiliser tous les bois (y compris l'écorce), de n'importe quelles dimensions et qualités. La hausse du prix du pétrole — inévitable à la longue — la rendra compétitive.
- Il est indispensable de conserver le potentiel génétique des forêts, surtout dans les régions tropicales. La dégradation des forêts naturelles, par « écrémage » commercial, et leur destruction progressive appauvrissent la flore et la faune (nombreuses espèces en voie de disparition). Il convient de conserver ces ressources génétiques dans des « banques de gènes » *ex situ* (hors forêt) ou, mieux, sur place, dans des réserves naturelles.
- La foresterie permet de créer de nombreux emplois (masculins et féminins) et exige relativement peu d'investissements : deux avantages dont il faudrait mieux profiter.
- Encourager davantage la recherche et l'information sur les forêts.

Les débats et recommandations du 8^e congrès forestier mondial pourraient sembler quelque peu contradictoires : d'une part, produire toujours davantage, sylviculture essentiellement artificielle



(plantations, ligniculture, agrosylviculture, etc.), recours massif aux engrais et pesticides, industrialisation de la forêt... et, d'autre part, protection de l'environnement, conservation des ressources naturelles, sylviculture écologique, peu coûteuse, rendement soutenu des forêts. Affrontement entre économistes et forestiers de terrain? Opposition entre le court et le long terme?

Le développement socio-économique et la lutte contre le paupérisme priment la conservation des forêts, dira-t-on. Dans l'immédiat, sans doute. Mais à la longue, l'homme sera le premier à pâtir de la destruction des ressources naturelles et de la détérioration de son environnement.

Tout bien considéré, la seule solution valable, du point de vue social, écono-



mique et même politique, consiste à utiliser au mieux les forêts, selon le principe du rendement soutenu, et à pratiquer une sylviculture écologique.

La Suisse a défendu cette thèse à Jakarta: «Chez nous, il y a cent ans que le débat sur la foresterie artificielle ou la foresterie naturelle a été tranché en faveur de cette dernière. L'expérience rend sage! Pourquoi faudrait-il répéter certaines erreurs du passé... et les exporter dans le tiers monde?»

Il y a suffisamment de place hors forêt pour la sylviculture artificielle (notamment pour l'agrosylviculture et les plantations industrielles), sans qu'il soit nécessaire de détruire et de transformer les forêts existantes.

D'ailleurs économie et écologie — bien comprises — sont compatibles, même complémentaires... à condition qu'on ne soit pas écologiste seulement sur le papier et économiste seulement sur le terrain. *Office fédéral des forêts*

Energie

Présentation de la conception globale de l'énergie

Après quatre ans de travaux (et un incident de parcours: l'absence de documentation en langue française lors de la présentation prévue à l'origine), la Commission fédérale de la conception globale de l'énergie a présenté le 19 décembre dernier son rapport final. Il s'agit d'un ouvrage comportant 1800 pages, de sorte qu'il n'est pas possible de se livrer à son analyse, encore moins de porter un jugement d'ensemble. Retenons simplement quelques points relevés au cours de la conférence de presse:

1. Aujourd'hui, le problème de l'énergie n'est pas dominé par la question du nucléaire, mais par celle du pétrole.
2. Il n'est pas possible de présenter une conception pour l'approvisionnement en énergie d'une nation sans examiner tous les aspects de ses activités, de l'économie à l'écologie, du plein emploi au fédéralisme, de l'individu à la collectivité.
3. Les concepts élaborés par la Commission couvrent un éventail très vaste de possibilités, parmi lesquelles le peuple devra choisir.



Pourquoi des centrales électriques? Le rapport répond encore mieux à cette question!

Lettre ouverte

Cette nouvelle rubrique, paraissant de cas en cas, est ouverte à tous nos lecteurs ingénieurs et architectes. Les critères suivants sont à respecter:

1. Il ne sera traité que des sujets d'intérêt général pour nos professions, à l'exclusion de cas personnels.
2. Sans éviter les sujets controversés, il convient de respecter les règles d'une discussion objective ne mettant pas en cause des personnes.
3. Les contributions seront limitées à une page dactylographiée.

Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RÉDACTION

L'autre nuit, je n'arrivais pas à m'endormir; comme cela arrive certainement à d'autres, je remuais des problèmes professionnels. C'est dans ces moments-là, entre rêve et réalité, que les soucis deviennent des montagnes infranchissables. On prend alors de bonnes résolutions: faire ceci, ne pas faire cela...

D'habitude, lorsque l'on se retrouve replongé le lendemain matin dans les problèmes quotidiens, à la lumière du jour, les intentions s'effacent, mais les idées restent.

Une de ces nuits, j'ai décidé de coucher sur le papier, spontanément, sans complexes, ces réflexions d'architecte — mi-réalité mi-fiction — et de les envoyer à notre journal, *Ingénieurs et architectes suisses*. Seront-elles publiées ou non? Chacun en fera ce qu'il voudra, qu'importe!

Cette fameuse nuit donc, je pensais à la construction de villas familiales, me souvenant d'une annonce lue le soir précédent: «l'entreprise X vous offre un foyer, vous assure tous les services, etc. etc.»

Je me suis dit: «Mais tu peux faire la même chose, mieux même peut-être» (pas de fausse modestie). Hélas, c'est

une erreur, car je ne peux justement pas faire de

publicité.

En lisant attentivement les mises à l'enquête dans la Feuille des avis officiels, on constate une véritable invasion d'entreprises construisant des maisons individuelles et prenant une part de plus en plus importante du marché. Est-ce parce qu'elles offrent des services de meilleure qualité et plus étendus que les miens, par exemple? Ou est-ce aussi (surtout, peut-être) une conséquence du fait que la publicité peut «accrocher» l'attention de l'homme de la rue, peu familiarisé avec le «milieu» de la construction et passant alors forcément par la porte qu'on lui ouvre!

Imaginez que vous vouliez promouvoir un ensemble de maisons contiguës; votre plan de quartier est à l'abri. Si vous foncez vous-même (laissez donc leur rêve aux architectes!), vous serez forcément conduit, à un moment ou à un autre, à faire de la publicité, sous une forme cachée, certes (croyez-moi: l'imagination humaine est rarement en défaut).

Autre hypothèse: vous cherchez un promoteur, et vous aurez beaucoup de chances de trouver un écho auprès d'une entreprise générale. Conséquence: votre mandat sera amputé — et je vous comprends, Messieurs les entrepreneurs.

Mais alors, si la publicité peut revêtir une telle importance, le fait d'être empêché d'y recourir ne cause-t-il finalement pas du tort à notre profession et à la population?

Non, je ne prétends pas que l'on doive autoriser la publicité individuelle: je suis persuadé qu'elle serait nocive pour notre profession. Mais pourquoi pas une véritable publicité collective auprès de l'homme de la rue, animée par les associations professionnelles? Comment? Je n'en sais rien; d'ailleurs, c'est à ce moment-là que je me suis endormi!

Peut-être avez-vous, cher collègue, des suggestions à formuler?

A bientôt.

PIERRE BECHLER, architecte